



Pour nourrir le Sénégal,
**misons sur les exploitations
familiales et appuyons les!**

Actualités du CNCR – janvier 2018

PLUSIEURS DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DU 1^{er} CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNCR DE L'ANNEE 2018.



Du 04 au 05 Janvier 2018, le CNCR a tenu son premier Conseil d'Administration de l'année. A l'ordre du jour plusieurs points de discussions avec différentes recommandations pour maintenir et renforcer le leadership du CNCR dans le mouvement paysan Sénégalais et le développement du monde rural.

En la forte présence de toutes les fédérations membres, les Administrateurs du CNCR ont d'abord informé de leurs activités et parlé aussi de l'actualité agricole avant de faire un rappel des recommandations du dernier C.A pour voir l'état d'évolution de leur exécution et formulé des recommandations. Le C.A a été également une occasion pour le CNCR de présenter son rapport d'audit 2016 et de discuter du bilan technique et financier 2017. Pour l'année 2018, le CNCR prévoit de se remobiliser et d'intensifier ses actions sur toutes les thématiques liées à sa mission et aussi de marquer sa présence toute l'année pour commémorer la période 2019-2028 décrétée par les nations unies comme décennie de l'agriculture familiale. Le C.A a été aussi informé de l'organisation de la 1^{ère} Edition au Sénégal du Festival AlimenTerre qui sera organisé par le CNCR durant les années 2018 et 2019 en partenariat avec SOS FAIM et qui sera un grand moment pour les paysans de montrer l'aspect culturel de notre système agricole.

Par ailleurs, Ousmane Ndiaye Directeur de l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB), démembré du CNCR) a fait un exposé sur la

Contractualisation des produits agricoles. Une expérience qui a permis cette année à 30.000 producteurs et productrices membres de ASPRODEB dans les régions du bassin arachidier de bénéficier auprès du COPEOL d'un prêt de 1 milliard 500 millions de FCFA avec un taux d'intérêt de 0% pour acheter 6 000 tonnes d'engrais et 3 000 tonnes de semences certifiées. Initiative qui leur a permis d'avoir des rendements avoisinants 800 et 900 kg /ha et un bon système de commercialisation. Une expérience, qui, selon le Président du CNCR doit être vulgarisée pour permettre aux autres Organisations Paysannes d'en bénéficier. D'ailleurs, une décision a été prise d'organiser un atelier de partage avec les différentes filières, les industriels et les services de l'Etat. Toutefois, les producteurs estiment que les abattements doivent faire l'objet d'un prix négocié.

Par ailleurs, la présentation du rapport d'activités de l'année 2017 a été une occasion pour les administrateurs du CNCR de féliciter la Cellule d'Appui Technique pour tout le travail réalisé et les résultats satisfaisants que cela a permis d'obtenir tout en les encourageant à être conscients des grands défis du monde paysan.

Au deuxième jour du C.A, l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) a été invitée pour faire la restitution de leur étude sur les céréales locales en présence du Directeur du Bureau de Formation Professionnelle Agricole (BFPA) qui a présidé le panel.

GRANDE MARCHÉ DES FEMMES RURALES DE FATICK POUR L'ACCÈS AU FONCIER ET LA LUTTE CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE

Le 06 janvier 2018, les femmes productrices de la région de Fatick se sont fortement manifestées à l'occasion de la journée de mobilisation et d'installation du comité de pilotage du programme SOLIDAGRO "*Luttons ensemble pour les droits de tous à l'alimentation au Sénégal 2017-2021*" dont le CNCR assure le volet plaidoyer pour l'accès des femmes et des jeunes au foncier. Cette grande mobilisation s'est faite en présence des leaders et responsables du CNCR, de SOLIDAGRO, de l'ONG FEE et l'Eglise Luthérienne du Sénégal et des représentants des élus locaux et des services de l'Etat de la Région.



A cette occasion, elles ont échangé sur la problématique de l'accès des femmes à la terre et aux ressources productives mais aussi sur les conséquences graves de la maladie de Newcastle sur le développement des exploitations familiales, l'autonomisation des femmes et la sécurité alimentaire de notre pays.

Ces braves femmes de Fatick ont également rappelé la place prépondérante qu'elles occupent dans l'agriculture, la pêche et l'élevage en constituant 68% de la force de travail en milieu

agricole et produisant plus de 60% de la production agricole, 80% de la production vivrière et la quasi-totalité de la transformation artisanale des produits agricoles.

Autant de raisons qui les poussent à considérer la terre comme principale source de vie, de survie et de richesse des communautés locales car étant leur premier facteur de production. Elles regrettent ainsi l'accès difficile des femmes productrices au foncier et aux ressources productives en général mais aussi les ravages de la maladie de la Newcastle dans la volaille, une des sources principales de leurs revenus.

Dans un Mémoire qu'elles ont lu et déposé auprès du Gouverneur de la région, les femmes rurales reconnaissent les efforts de l'Etat du Sénégal et des partenaires techniques et financiers mais aussi des associations et ONG à différents niveaux en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'emploi des jeunes. Néanmoins, elles recommandent vivement aux décideurs politiques et à tous les acteurs de renforcer les efforts pour une égalité de chances dans l'accès des femmes à la terre et aux autres ressources productives. Par ailleurs, elles ont sollicité un accès et un contrôle par les femmes rurales des moyens techniques, technologiques et financiers pour une mise en valeur conséquente des terres attribuées et des ressources productives de manière générale et une participation effective, significative et efficace des femmes aux instances décisionnelles locales et au sein des Organisations paysannes.

Pour matérialiser toutes leurs ambitions, les femmes rurales de Fatick et leurs partenaires notamment le CNCR, SOLIDAGRO, l'ONG FEE, l'Eglise Luthérienne du Sénégal et le service de l'élevage, Enda pronat, SOS FAIM (PDIF) et SOS Villages d'Enfants Sénégal se sont engagés à accompagner l'Etat dans la promotion de l'autonomisation des femmes et l'emploi des jeunes en milieu rural. A cet effet, elles comptent se mobiliser pour contribuer d'ici à 2021, à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales sur le plan social et économique.

EN PARTENARIAT AVEC SOS FAIM, LE CNCR ORGANISERA LE 1^{er} FESTIVAL ALIMENTERRE AU SENEGAL



Le jeudi 18 janvier à Dakar, le CNCR a procédé à la présentation de la 1^{ère} édition au Sénégal du Festival AlimenTERRE qui est le fruit de son partenariat avec l'ONG SOS FAIM et l'appui de la WBI. Ce Grand événement aura lieu dans la semaine du 02 au 08 avril 2018 en marge de la Foire Internationale de l'Agriculture et Ressources Animales (FIARA) au CICES à Dakar.

L'**Objectif général** recherché à travers ce festival est de Contribuer au développement d'une citoyenneté engagée dans la promotion d'un système agroalimentaire plus juste et plus

durable s'appuyant sur les agriculteurs familiaux en vue de réaliser la souveraineté alimentaire et de réduire la pauvreté en milieu rural.

Ce festival sera une opportunité de consolidation du partenariat entre les promoteurs de l'Agriculture Familiale et les protecteurs du patrimoine culturel du Sénégal. L'agriculture et la culture étant indissociables, cette rencontre permettra d'exposer les outils, méthodes culturelles, arts culinaires, cérémonies et spectacles de nos agriculteurs familiaux. Par ailleurs, cet événement sera l'occasion de mettre en évidence les désordres alimentaires mondiaux et permettra aussi de proposer des pistes d'actions concrètes vers un système agroalimentaire plus juste et plus durable à travers des films et des contributions de spécialistes (leaders paysans – experts) en vue d'une réappropriation de la question alimentaire par les citoyens. Les cultures paysannes seront découvertes à travers des chants, des danses, des contes, des expositions, des outils agricoles, des arts culinaires traditionnels de différentes régions du pays et permettra de revaloriser le cousinage à plaisanterie, un moyen de cohésion sociale au Sénégal. Les citoyens et les décideurs seront sensibilisés sur la nécessité de soutenir un modèle agricole plus équitable et plus respectueux de l'environnement et des écosystèmes.

Pour une bonne réussite et visibilité de l'évènement, une feuille de route est déjà adoptée, ainsi plusieurs activités seront mises en œuvre, Il s'agit notamment de la mise en place et l'animation d'un Comité de pilotage, la Sélection de films (proposition d'une présélection de 7 films par SOS FAIM), l'identification des thématiques et des intervenants potentiels pour les débats. Pour ce qui est de la Communication, il y aura des affiches et flyers, un partenariat avec la presse (radios, journaux, TV) et un déploiement des réseaux sociaux. Le Collège des jeunes du CNCR sera mobilisé pour une large information du public visiteur de la FIARA afin de prendre part aux activités du Festival. Les exposants des stands des fédérations membres du CNCR seront aussi mis à contribution pour la diffusion des flyers sur le festival. Pour rendre visible l'évènement, un plan de Communication et des outils de communications sont conçus et des partenariats noués avec certains médias.

En outre, pour cette édition, il est proposé à la WBI de remettre un Prix dans chaque édition du festival pour s'inscrire parmi les acteurs incontournables sur les différentes scènes de création audiovisuelle. D'autres de prix seront promus par le CNCR et les partenaires intéressés.

MISSION DE SOCIALISATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE FONCIERE ET DE RESTITUTION DE LA CONTIBUTION DE LA SOCIETE CIVILE A LA REFORME ET A L'AUDIT FONCIER DES NIAYES

Cette mission dans la zone des Niayes (connue pour sa productivité horticole et son sous-sol riche en phosphate) a eu lieu du **24 au 27 Janvier** dans la localité de Mboro. Elle a été organisée par le CNCR en partenariat avec les membres de ILC au Sénégal (IPAR, CICODEV, IED Afrique) avec l'appui de ILC dans le cadre de la phase de formulation de la Stratégie Nationale d'Engagement sur le foncier (NES) et de la FAO dans le cadre du projet de diffusion et d'opérationnalisation des Directives Volontaires.

Cette mission de 4 jours a démarré par une visite de terrain à Mbar Ndiaye, un nouveau village situé dans le département de Tivaoune qui a accueilli des déplacés de l'entreprise Industrie Chimique du Sénégal (ICS) et dont les populations continuent de faire part de leur désarroi suite à la perte de leurs terres agricoles.



L'atelier de 3 jours qui s'est tenu à Mboro a regroupé différents acteurs, en présence du Directeur de l'horticulture. Cette rencontre a permis de mettre à jour l'état des lieux de la gouvernance foncière dans cette zone des Niayes, de présenter les conclusions du Document de Politique Foncière nationale (DPF), d'exposer le contenu du document de contribution de la société civile à la réforme, de partager les résultats de l'analyse croisée entre le DPF et la contribution de la société civile, de recueillir des propositions en termes d'éléments de législation pour alimenter la formulation de la contribution de la société civile et enfin de présenter et expérimenter la grille d'analyse des projets d'investissements à incidence foncière du CNCR.

Au Sénégal, le processus de réforme foncière enclenché depuis les années 1990 se poursuit et a accédé aujourd'hui un niveau jamais atteint auparavant. En effet, avec la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF) installée en 2012, un document de politique foncière est élaboré et consigne les consensus obtenus autour de la vision et des options stratégiques retenues. Il a été partagé et remis au Président de la République en Avril 2017. Cette politique constitue la première étape car la seconde phase va procéder à la transformation des consensus retenus en actes législatifs et règlementaires. Toutefois, contrairement à ce qui a été prévu, les conclusions retenues dans le document final n'ont pas été partagées avec les populations de base. C'est pourquoi la plateforme Directives Volontaires / Gouvernance Foncière (P DV/GF) a élaboré une feuille de route dont un des points concerne l'organisation de concertations à l'échelle locale afin de socialiser le document de politique foncière. Ainsi, le CNCR a été responsabilisé pour l'organisation d'ateliers dans les six régions agro écologiques.

LE CNCR S'ENGAGE DANS LA PROTECTION DE NOS FORETS A TRAVERS LE PROJET «CITOYENS ET ORGANISATIONS LOCALES MOBILISEES POUR UN MEILLEUR USAGE DES RESSOURCES NATURELLES »

Depuis une dizaine d'années, le couvert ligneux au Sénégal a connu une baisse constante avec une régression de 405 000 ha de forêts. Malgré les efforts engagés pour inverser la tendance, il est apparu que les solutions techniques seules (plans d'aménagement) ne suffisent pas et qu'il est nécessaire de promouvoir davantage une conscience environnementale et d'engagements des communautés locales dans la gouvernance des ressources forestières.



Conscients de cela et pour avoir collaboré depuis plusieurs années et réussi à mettre en place des cellules de veille sur le foncier dans différentes zones du Sénégal et notamment en Casamance, où les enjeux sont centrés autour de la préservation des ressources forestières, le CNCR et l'ONG GRET ont décidé de contribuer à la lutte contre la déforestation.

C'est ainsi qu'ils ont sollicité et obtenu le soutien de l'Union Européenne pour

la mise en œuvre du projet commun « Citoyens et Organisations locales Mobilisées pour un Meilleur Usage des ressources Naturelles ». L'objectif général du projet est de « promouvoir une citoyenneté environnementale active par la participation des communautés locales à la gouvernance responsable des forêts au Sénégal ». Il vise plus spécifiquement à renforcer l'engagement citoyen pour la sauvegarde des ressources forestières en Casamance (lutte contre le trafic de bois, protection et restauration des peuplements forestiers) par les communautés locales du département de Medina Yoro Foulah.

A cet effet, les deux organisations ont effectué une mission de socialisation du projet dans cette localité du 29 au 30 janvier, en vue d'assurer une bonne compréhension et collaboration des différentes catégories d'acteurs dans cette zone d'intervention. Un tel déplacement a suscité le renforcement de l'engagement environnemental des populations et la veille citoyenne pour la préservation des ressources forestières. Durant leur rencontre avec les autorités locales, autorités administratives, services des eaux et forêts et populations locales, il a surtout été question de l'amélioration de l'état des ressources forestières grâce à l'appui à des initiatives locales, le soutien des politiques forestières et la lutte contre les trafics de bois à travers des actions de capitalisation, de mise en réseau et de plaidoyer.

Par ailleurs, la mission a permis d'identifier les axes de partenariat et les besoins de formation des acteurs locaux. Des points focaux et des animateurs endogènes ont été également désignés pour la bonne coordination et mise en œuvre des activités.

LE CNCR PRESENTE SA GRILLE D'ANALYSE DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS A INCIDENCE FONCIERE DEVANT UN PARTERRE DE CHERCHEURS VENUS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Le CNCR a été invité à présenter sa grille d'analyse des projets d'investissements à incidence foncière lors d'un atelier international sur le thème "*Améliorer les droits fonciers et la gouvernance foncière pour les communautés, les femmes et les groupes vulnérables en Afrique*". Cette rencontre internationale a été organisée à Dakar du 30 au 31 janvier par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).

Par l'entremise de son partenaire (la FAO) avec qui, il met en œuvre le projet de diffusion et d'opérationnalisation des directives volontaires, le CNCR a été convié à cette Rencontre pour présenter et expliquer la méthodologie ayant aboutie à la réalisation de sa grille d'analyse qui est un outil opérationnel de suivi des projets d'investissement publics comme privés et qui permet d'évaluer si un investissement est responsable en tenant en compte des intérêts des populations locales et en préservant l'environnement dans son lieu d'implantation. Il évalue un projet d'investissement sur trois périodes (avant, pendant et après) et permet ainsi aux populations et autorités locales d'avoir assez de renseignements sur les projets qu'on souhaite implanter dans leur localité pour ainsi disposer d'un pouvoir de négociation et de contrôle.



Devant un parterre de Chercheurs et d'Experts fonciers venus d'Europe et d'Afrique, le CNCR a démontré l'importance du processus participatif ayant abouti à l'élaboration de cette grille qui est le fruit de concertations et de partage avec les populations à la base (producteurs agricoles, élus locaux), les organisations paysannes et de la société civile, des services techniques étatiques. Ces différentes étapes ont aussi été suivies de missions d'expérimentation dans des régions agro écologiques du pays notamment la zone des Niayes, la zone sylvopastorale, la vallée du fleuve et la région de Kédougou sur des projets publics (PDIDAS et PRODAC) et privés (Asyla Gomme, SCL, Sabodala Gold, ICS).

Des missions qui ont permis l'évaluation du niveau d'occupation du sol par les projets ciblés et l'appréciation des populations. Ces missions ont permis une meilleure prise de conscience des populations et des élus sur les enjeux du foncier au niveau local.

REUNION DE BILAN 2017 DES ACTIVITES DU COMITE DE PILOTAGE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet avec la FAO sur «**le renforcement de la diffusion et l'opérationnalisation des directives volontaires**» plusieurs activités ont été réalisées en 2017 par les membres du Comité de pilotage des Directives Volontaires et de la Gouvernance Foncière (COPIL DVGF) dont la présidence est assurée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et la Vice-présidence par le CNCR.



C'est ainsi qu'une réunion a été tenue le lundi 15 janvier à l'IPAR pour partager et discuter du Bilan 2017 des activités réalisées dans le cadre du renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers relatifs aux terres, aux pêches et aux forêts, mais aussi de parler des perspectives. En outre, les

membres de ILC au Sénégal ont présenté les activités prévues dans le cadre de la phase de formulation de la Stratégie Nationale d'Engagement (SNE) du Foncier au Sénégal.

Le CNCR a ainsi présenté un bilan très satisfaisant conformément à ses engagements. En effet durant cette année, le CNCR a mené des Concertations sur le code de la pêche continentale pour la prise en compte des DV dans cette nouvelle législation et a aussi organisé un atelier national de partage et de validation des propositions sur le code. Le CNCR a par ailleurs élaboré une grille d'analyse des projets d'investissements à incidence foncière basée sur les Directives Volontaires et organisé 4 missions dans les zones agro écologiques (Vallée du Fleuve, Zone Sylvopastorale, Sénégal Oriental et les Niayes) pour procéder à l'expérimentation et à la diffusion de cet outil d'évaluation.

Un atelier national de partage de l'ensemble des activités des différentes parties prenantes à ce projet est prévu vers la fin du mois de mars 2018.

Sur un autre registre, les membres du COPIL DVGF ont été sensibilisés par les membres de ILC sur les activités de socialisation du document de politique foncière élaborée par la Commission Nationale de Réforme Foncière et c'est le CNCR qui a été responsabilisé pour effectuer 6 missions dans les zones agro écologiques.